

## VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 AVRIL 2019

### 1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales et de la tête de rivière nationale.

- Mercredi 03 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 05 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Jeudi 11 avril 18h00 réunion des délégués

### 2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2000 m			SÉNIOR – distance de course: 2000 m		
1	J18F2-	09h10 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	10h30 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	09h30 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2-PL	10h50 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	09h50 1 rameuse en couple	7	SH2-	11h10 2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	10h10 1 rameur en couple	8	SF1xPL	11h30 1 rameuse en couple poids léger
			9	SH1xPL	11h50 1 rameur en couple poids léger
			10	SF1x	12h10 1 rameuse en couple
			11	SH1x	12h30 1 rameur en couple

### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les équipages qualifiés sont ceux listés par la DTN à l'issue de la tête de rivière nationale et ceux désignés par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre du quota qui leur a été attribué.

#### Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre (J18 et sénior) le Comité d'équité décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

#### Rameurs poids léger

Code des régates de la FFA :

- Femme : 59 kg maximum ;
- Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage 70 kg.

#### Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

### 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 12 avril à partir de 09h30 parcours contre la montre sénior  
à partir de 14h30 parcours contre la montre J18, puis séries qualificatives sénior
- Samedi 13 avril à partir de 09h30 séries qualificatives J18 puis demi-finales sénior
- Dimanche 14 avril à partir de 09h00 finales B et A J18 puis finales B et A sénior

### 5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – [omt.barbotan@wanadoo.fr](mailto:omt.barbotan@wanadoo.fr) – <http://www.barbotan-cazaubon.com>